

DISCOTHÉCAIRES

La Sous-section « Les Discothécaires » a réalisé une enquête qui a permis de constater que le taux d'élimination des disques et cassettes est élevé, surtout lorsqu'il est comparé au volume moyen des acquisitions nouvelles. Cependant les pratiques et le volume des éliminations sont encore assez dissemblables selon les établissements.

La Sous-section souhaite donc que soit menée à bien une sensibilisation de la profession à ce problème, lié à des facteurs tels que la taille des collections, leur date de création, le volume de leurs prêts, mais aussi souvent à l'étroitesse des locaux des discothèques.

Elle souhaite que l'acuité du problème des éliminations de documents sonores soit prise en considération lorsqu'il s'agit de prévoir les crédits affectés aux acquisitions de disques et cassettes, notamment lorsque l'on a dépassé la période de création de la collection : il faut, en effet, pouvoir maintenir un rythme d'acquisition de titres nouveaux et d'accroissement global des collections de documents sonores de sorte qu'elles restent vivantes et constamment actualisées.